

**COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS****BERNE, 19.04.2016****Toujours plus de contrefaçons sur Internet**

L'année dernière, les douanes ont retenu 3621 envois expédiés par poste ou par courrier pour tentative d'importation de contrefaçons d'articles de marque et de designs. Dans huit cas sur dix, les produits provenaient de Hong Kong ou de Chine.

La tendance observée ces dernières années se poursuit : en 2015 aussi, c'est essentiellement via Internet que les consommateurs suisses sont entrés en possession de contrefaçons.

Il s'agit de faux mis en circulation par des réseaux criminels qui exploitent des plate-formes, des boutiques en ligne spécialement conçues à cet effet ou encore les médias sociaux pour en faire la publicité. Plus de 80 % des contrefaçons proviennent d'Asie.

Provenance des contrefaçons par pays (trafic des marchandises de commerce)

Pays	Part	Marchandises les plus fréquentes
Hong Kong	41 %	sacs, montres et bijoux, chaussures
Chine	39,5 %	sacs, montres et bijoux, vêtements
UE	10,6 %	sacs, autres marchandises, montres et bijoux
Singapour	3,8 %	montres et bijoux, sacs, autres marchandises
Thaïlande	1 %	montres et bijoux, sacs, vêtements

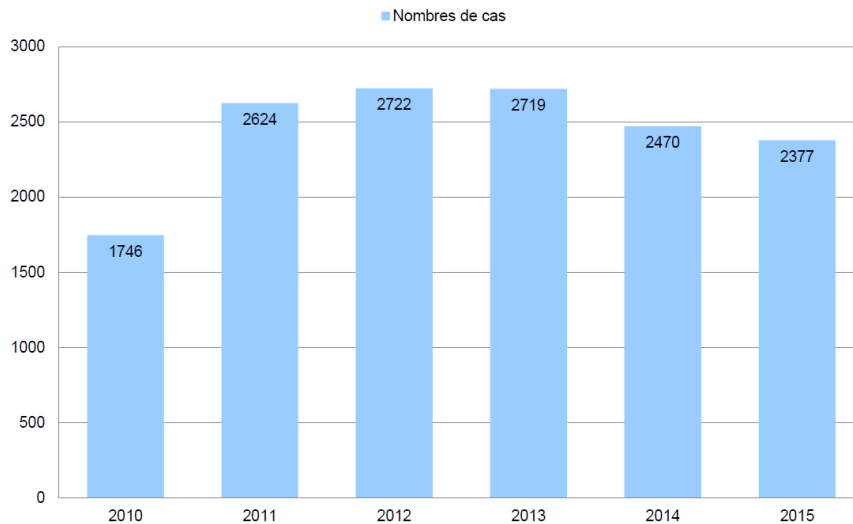
Comme le montrent les requêtes adressées jour après jour par les consommateurs à STOP À LA PIRATERIE, la Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon, il existe un grand besoin d'information dans le domaine du commerce de contrefaçons en ligne. Il règne une grande insécurité sur la manière de reconnaître les faux et les offres illégales sur Internet, et peu de gens savent quels risques ils courent en faisant de tels achats. « Nous constatons une professionnalisation croissante des fausses boutiques en ligne, et si l'on n'y regarde pas de plus près, il est de plus en plus difficile de les repérer », déclare Sabine Dändliker, secrétaire centrale de STOP À LA PIRATERIE. A la plage ou sur Internet, il convient d'appliquer la règle suivante : être vigilant lorsqu'une offre semble être trop intéressante pour être vraie.

Recul sur le front du trafic touristique

Contrairement au trafic des marchandises de commerce, les douanes enregistrent, ces deux dernières années, un léger recul des contrefaçons interceptées dans le trafic touristique. En 2015, elles ont appréhendé 2377 voyageurs de retour en Suisse pour cause d'importation de contrefaçons de designs ou de marque, le plus souvent pour des sacs à main ou de voyage, des vêtements ou des accessoires. Les contrefaçons ramenées par les voyageurs provenaient en premier lieu de Turquie (39 %), de l'UE (27 %) et du Kosovo (9 %).



II. Trafic touristique



Source : Statistique de la contrefaçon et de la piraterie de l'Administration fédérale des douanes 2015

En publiant tous les ans la statistique « Contrefaçon et piraterie », la Direction générale des douanes livre différents chiffres sur les interventions des autorités douanières suisses dans ce domaine. Celles-ci concernent avant tout les violations de droits de propriété intellectuelle (contrefaçons de marques et de designs). La statistique n'englobe pas les contrefaçons de médicaments qui sont retenues en vertu de la loi sur les produits thérapeutiques.

STOP À LA PIRATERIE est la Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie. L'association d'utilité publique accomplit un important travail d'information et de sensibilisation auprès des consommateurs et s'investit dans la coopération entre les autorités et l'économie. Elle se positionne auprès du public avec des faits concrets et s'engage activement dans l'information sur le phénomène de la contrefaçon et du piratage.

Liens : [STOP A LA PIRATERIE Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie](#)

[Statistique Contrefaçon et piraterie 2015 de l'AFD](#)

[Conseils aux consommateurs](#) pour reconnaître les contrefaçons et les offres illégales

Renseignements : **STOP À LA PIRATERIE Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie**

Sabine Dändliker

Secrétaire centrale

Téléphone : +41 31 377 72 66

Courriel : info@stop-piracy.ch